



Madame RENAUD Christelle
562, route de Chantoiseau
16560 COULGENS

Aussac-Vadalle, le 05 avril 2022

Lettre recommandée avec AR

Madame,

Le Service de Gestion Comptable de Ruffec vient de nous informer que la CPAM avait suspendu le paiement des IJ nous revenant au titre de la subrogation en cours et qu'elle vous avait communiqué le détail et les raisons de cette disposition.

Afin de pouvoir maintenir votre traitement selon les dispositions réglementaires applicables, il est nécessaire de nous communiquer copie de ce courrier afin d'intégrer ces attendus et de vous verser le traitement qui vous revient.

Votre réponse conditionne la poursuite du versement de votre traitement.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Gérard LIOT

Mairie 61 Rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél : 05 45 20 61 60 /Télécopie: 09 72 31 00 94
Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr Internet : www.aussac-vadalle.fr